



ORAMIP

OBSERVATOIRE RÉGIONAL
DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES

**RAPPORT ANNUEL
2013**

Edition mai 2014

SECAM à Saint-Amancet

**Extrait du rapport de suivi de qualité de l'air
autour de sites industriels de Midi-Pyrénées**



ORAMIP

19 avenue Clément Ader

31770 COLOMIERS

Tél : 05 61 15 42 46

contact@oramip.org - www.oramip.org

SUIVI DES RETOMBÉES DE POUSSIÈRES AUTOUR DE LA SOCIÉTÉ SECAM DE SAINT- AMANCET

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2013

- Un site a dépassé la valeur de référence en moyenne annuelle (Moulin),
- 3 prélèvements bimestriels ont ponctuellement été supérieurs à la valeur de référence,
- L'empoussièrément du réseau diminue par rapport à 2012.

SITUATION PAR RAPPORT À LA VALEUR DE RÉFÉRENCE :

Valeur de référence	Dépassement	Commentaires
350 mg/m ² .jour en moyenne annuelle (d'après la norme allemande de la TA Luft)	OUI	Un site de prélèvement a dépassé la valeur de référence (n° 104 Moulin)

EVOLUTION DE LA SITUATION EN RETOMBÉES TOTALES POUR L'ANNÉE 2013 :

POUSSIÈRES				
Nom	Numéro	Moyenne annuelle (en mg/m ² .jour)	Évolution	Pourcentages par rapport à 2012
Bassin de rétention	98	239	▼	-10.6%
Potager	99	136	▼	-83.0%
Haut de carrière	100	148	▼	-50.9%
Bois	101	86	▼	-29.4%
Village	102	120	▲	13.8%
Moulin	104	363	-	- *
Moyenne globale du réseau		182	▼	-54.3% *

* La variation d'exposition exprimée en pourcentage n'intègre pas la station n° 104 'Moulin' car il s'agit d'un point créé au cours de l'année 2013. La moyenne annuelle globale du réseau intègre tous les points de prélèvements.

SUIVI DES RETOMBÉES DE POUSSIÈRES

« Le collecteur de précipitation » de type jauge d'Owen est un dispositif destiné à recueillir les retombées atmosphériques (Norme NF X43.014).



Les « retombées » représentent la masse de matières naturellement déposées par unité de surface dans un temps déterminé (norme NF X43.001).

Le collecteur de précipitation est un récipient d'une capacité suffisante (22 litres) pour recueillir les précipitations de la période considérée et est muni d'un entonnoir de diamètre connu (29 cm de diamètre). Le dispositif est placé à une hauteur variant entre 1,5 mètres et 3 mètres. La durée d'exposition du collecteur est d'environ 2 mois. Le récipient est ensuite envoyé en laboratoire pour analyse.

Dans le cadre du réseau de surveillance de la carrière Secam de Saint-Amancet, plusieurs paramètres sont suivis par période de deux mois d'exposition.

- les retombées totales
- la perte au feu sur la jauge n° 99
- les retombées de métaux de la jauge n° 101

Les retombées sont exprimées en mg/m².jour.

REGLEMENTATION

Les poussières sédimentables ne font l'objet d'aucune réglementation française ou européenne.

La norme AFNOR NF X43-007 indique le seuil entre « zone faiblement polluée et zone fortement polluée » ; cette valeur est de 30 g/m².mois, soit 1 g/m².jour.

La norme allemande dans l'environnement (TA LUFT) mentionne comme « limite dans l'air ambiant pour éviter une pollution importante » la teneur de 350 mg/m².jour en moyenne annuelle.

Les moyennes annuelles sont déterminées en pondérant les moyennes bimestrielles à partir du nombre de jours de chaque période de mesure.

BILAN DE L'ANNÉE 2013

En 2013, le réseau de suivi des retombées de poussières de la carrière Secam de Saint-Amancet a été agrandi avec la création d'un nouveau point de prélèvements portant le n°104 et référencé 'Moulin'. Ce point se trouve sur la route amenant à la carrière et est disposé géographiquement entre le site n°99 'Potager' et n°102 'Village'. Ce point de prélèvements a été créé afin de vérifier la cohérence des résultats de la jauge n°99 'Potager' avec le reste du réseau.

3 jauges ne comportent pas de résultats sur l'année. La jauge n°101 'Bois' sur la période 3 mai-juin n'a pas été prélevée suite à des travaux forestiers. Les résultats de la jauge n°100 'Haut de carrière' ont été invalidés sur la période juillet-août en raison des résultats aberrants relevés. Sur la période novembre-décembre, cette même jauge est arrivée vide au laboratoire d'analyses.

Au cours de l'année 2013, le nouveau site de prélèvement n°104 'Moulin' a dépassé la valeur de référence de 350 mg/m².jour de poussières en moyenne sur les 10 mois de suivi (basée sur la norme allemande de la TA Luft et recommandée pour limiter l'impact des poussières sur l'environnement). Ce site présente un empoussièrément plus élevé que le site de proximité n°98 'Bassin de rétention'. Une des hypothèses avancées à cet empoussièrément est la fréquentation des véhicules sur la route amenant à la carrière. Inversement, le site n°99 'Potager' qui présentait des quantités de poussières ponctuellement élevées en 2012 et 2011, n'a pas montré d'exposition élevée en 2013. Les résultats de cette année 2013 sont même particulièrement bas par rapport aux années précédentes. En 2011 et 2012, l'exposition de ce site était très souvent plus élevée que le site de proximité 'Bassin de rétention'. Sur l'année 2013, les résultats de la jauge n°99 'Potager' sont en cohérence avec son implantation. Le niveau de fond de poussières en moyenne annuelle est donné par la jauge n°101 'Bois' avec 86 mg/m².jour.

Les jauges n°99 'Potager', n°100 'Haut de carrière' et n°102 'Village' mettent en évidence des retombées totales légèrement supérieures au niveau de fond. Ainsi, nous pouvons considérer l'influence des activités de la carrière sur ces points comme faible sur l'année 2013. Le site n°98 'Bassin de rétention' présente un empoussièrément supérieur au niveau de fond avec une surexposition de l'ordre de 150mg/m².jour. D'après l'implantation de ce site à proximité de l'entrée de la carrière et des zones de stockage, cette valeur semble modérée.

Ces résultats permettent d'en déduire que les poussières issues de la carrière restent dans l'ensemble confinées sur le site. Le transport des gravas par les poids lourds semble être un facteur important de la présence de poussières sur le réseau.

Les résultats de perte au feu de la jauge n°99 sont très variables. En début d'année, la part de matière organique était majoritaire alors qu'en fin d'année, elle était très minoritaire. Entre les mois de mai à décembre, les retombées de la jauge n°99 semblent être composées d'une part significative de matière minérale.

L'évolution de l'empoussièrément connaît une baisse significative en 2013 par rapport à 2012 (-54.3% soit une baisse de 174 mg/m².jour). Les sites de prélèvements n°99 'Potager' et n°100 baissent de façon importante.

Le site n°102 'Village' est le seul à connaître une augmentation d'exposition aux poussières mais cette hausse ne représente que 14 mg/m².jour de retombées de poussières de plus qu'en 2012.

SITES DE PRÉLÈVEMENTS

Site n°98 : Bassin de rétention



Site n°99 : Potager



Site n°100 : Haut de carrière



Site n°101 : Bois (site de fond)

Pas de photo disponible

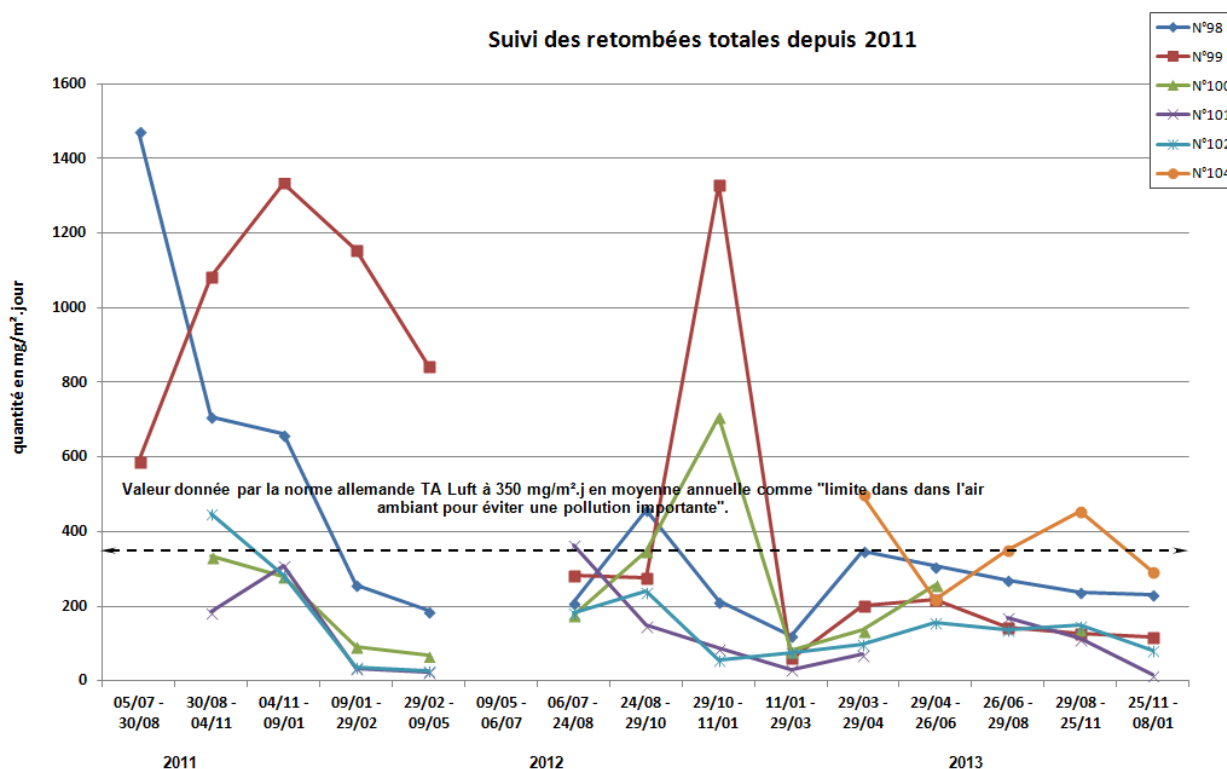
Site n°102 : Village



Site n°104 : Moulin

Pas de photo disponible

- ANNEXE I - SUIVI DES ÉVOLUTIONS DES RETOMBÉES DE POUSSIÈRES

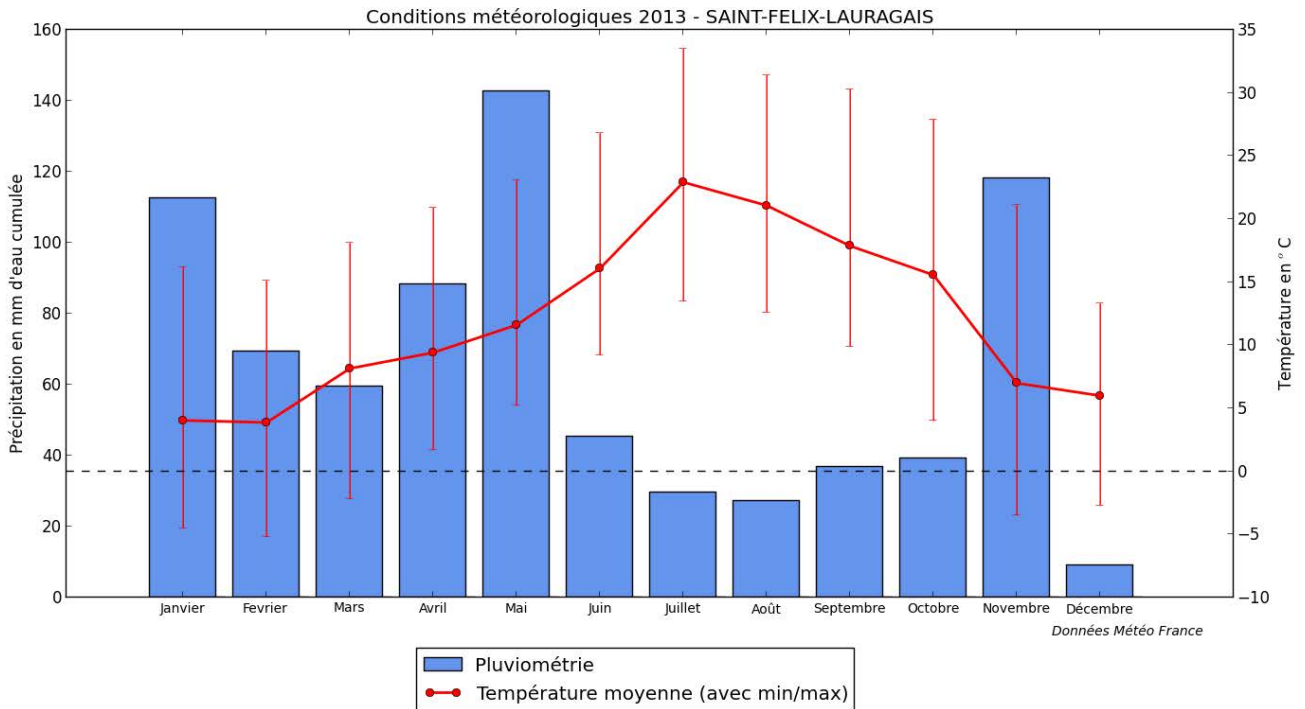


- ANNEXE II - QUANTITÉS DE RETOMBÉES COLLECTÉES PAR JAUGE D'OWEN POUR L'ANNÉE 2013

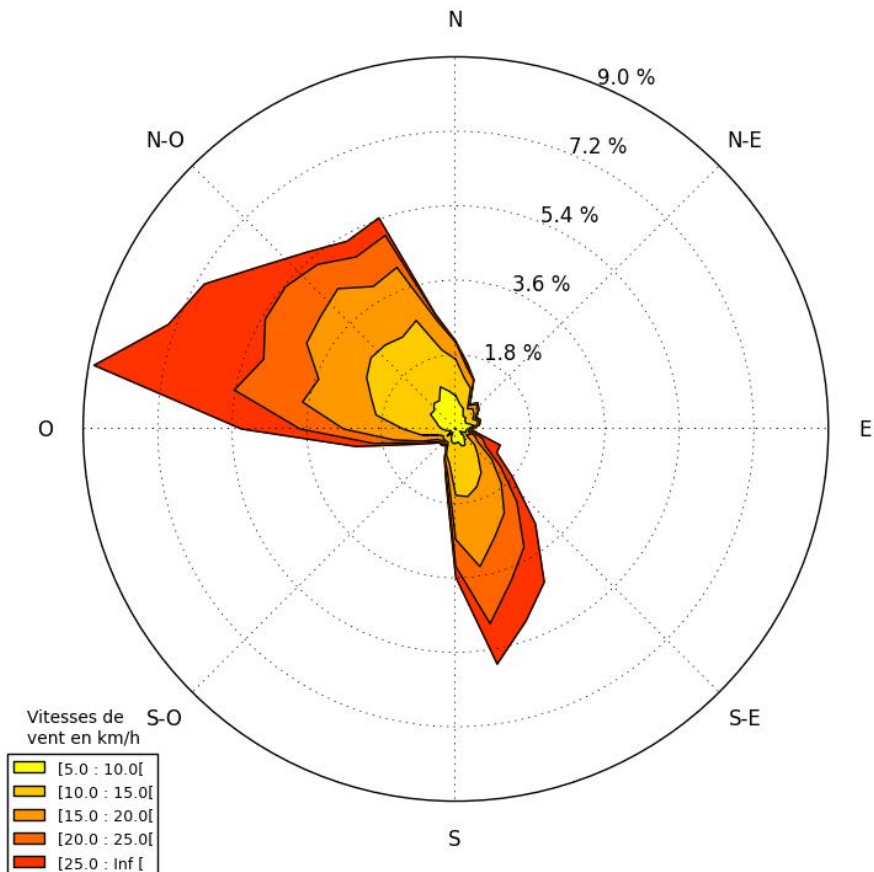
Retombées Totales et perte au feu

Période de l'année 2013	Identifiant jauge et quantités en mg/m ² .jour						Perte au feu
	N° 98	N° 99	N° 100	N° 101	N° 102	N° 104	N° 99
11/01 - 29/03	121	61	81	30	76	-	76.7%
29/03 - 29/04	348	203	136	71	99	498	76.7%
29/04 - 26/06	307	219	258	-	158	218	25.8%
26/06 - 29/08	271	144	-	169	138	352	22.1%
29/08 - 25/11	237	128	138	113	148	455	18.5%
25/11 - 08/01	232	117	-	16	82	292	13.7%
Moyenne	239	136	148	86	120	363	37.1%
Maximum	348	219	258	169	158	498	76.7%
Minimum	121	61	81	16	76	218	13.7%

- ANNEXE III - CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES DE LA STATION MÉTÉO- FRANCE DE SAINT-FELIX-LAURAGAIS



Rose des vents 2013 - SAINT-FELIX-LAURAGAIS





ORAMIP

OBSERVATOIRE RÉGIONAL
DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES

Surveillance de la qualité de l'air en Midi-Pyrénées

24 heures/24 • 7 jours/7

• • prévisions • •

• • mesures • •



L'information
sur la qualité de l'air
en Midi-Pyrénées :

www.oramip.org